

de l'extrait de cet article de M. Acloque, me semble un peu sévère et un peu injuste. Sans doute, pour nous, Canadiens, habitués à ces scènes d'une pêche au flambeau, nous n'y voyons peut-être pas grand'chose de féerique, quoique, je l'avoue, j'aie passé bien des heures à rêver, sur mon balcon, au scintillement des étoiles, là-haut, et des flambeaux des pêcheurs, là-bas, sur le lac des Deux-Montagnes.

"Ce qui a semblé choquer le critique de M.A. Acloque, c'est que celui-ci dise que cette pêche se fait dans les environs de Québec. Je comprends que pour M. Acloque, séparé qu'il est de nous de plus de 1800 lieues, 40 ou 60 kilomètres(1) soient peu, et que, par le mot *environs*, il ait entendu désigner la contrée avoisinant Québec. Alors, il a certainement raison. Dans le bassin de Gaspé, la pêche aux flambeaux se fait, comme dit notre critique (2), sur une assez grande échelle ; aussi dans les environs (3) de Montréal, sur le lac des Deux-Montagnes, sur le lac Saint-Pierre, etc., etc.

"Cette pêche, très agréable, est bien simple. A la lueur de la torche, placée à l'arrière (4) de l'embarcation, les anguilles qui descendent le courant s'arrêtent. Le pêcheur, armé de son *dard*, n'a qu'à bien viser, et le poisson est retenu captif. Ce dard, fixé au bout d'une perche légère mesurant de 10 à 12 pieds, consiste en une broche d'acier, bien aiguë, fixée au manche entre deux pièces faisant ressort ; ces dernières servent à retenir le poisson une fois embroché. Le petit dessin ci-contre vous fera mieux comprendre l'opération (5).

(1)—On remarquera le procédé de M. Beaulieu qui, joliment brouillé avec la mensuration géographique, double presque la distance de Québec à Paris, tandis qu'il diminue de près des trois quarts les distances canadiennes qu'il mentionne. (*Le Naturaliste canadien.*)

(2)—Nous n'avons pas même écrit le nom de Gaspé. C'est de Chicoutimi que nous avons parlé. (*N. C.*)

(3)—Quand il s'agit de Québec, ses *environs* s'étendent jusqu'au "bassin de Gaspé." Mais, pour Montréal, le mot revient un peu à son sens véritable, qui est, d'après Littré, "les lieux circonvoisins." (*N. C.*)

(4)—M. Acloque avait dit qu'on dispose le flambeau "à l'avant" des barques. Voilà donc M. Beaulieu qui, lui aussi, rectifie une assertion du savant français... à qui nous sommes bien tenté d'offrir, à notre tour, l'expression de nos "sympathies." (*N. C.*)

(5)—Nous regrettons de ne pouvoir, faute de graveurs "dans les environs" de Chicoutimi, reproduire le dessin dont il est ici question. (*N. C.*)